

Compte rendu du conseil d'école du 5 novembre 2015

Présents : Mme ANDRE, Mme AUMONT, Mme MOREAU, Mme MARGUERIE, parents d'élèves – M. GREARD, élu référent d'Argentan Intercom – M. REY, D.D.E.N. – Mme DOZIAS, Mme FOUCHER, Mme GERMAIN, Mme LERMIER, M. AUVRAY, M. THIEUW, enseignants.

Excusés : Mme BRILLAUD, I.E.N. – M. DUDOUIT, parent d'élèves.

1. Bilan de la rentrée

Effectifs :

L'école compte actuellement 119 élèves répartis de la façon suivante :

Niveaux	TPS	PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	Total
	5	12	19	10	21	18	11	14	9	119

Classes	TPS-PS-MS	MS-GS	CP-CE1	CE1-CE2	CM1-CM2
	Mme GERMAIN	Mme LERMIER	M. THIEUW	M. AUVRAY	Mme DOZIAS
	23 élèves	23 élèves	27 élèves	23 élèves	23 élèves

Elections

Elles ont eu lieu le 9 octobre. Cette année, l'association des parents d'élèves n'a pas présenté de liste et il a été difficile de trouver des candidats. Le nombre de titulaires requis est atteint mais il n'y a aucun suppléant.

La participation au scrutin a été de 52%, ce qui beaucoup plus que les années précédentes.

Les représentants des parents d'élèves sont : Julie MOREAU, Arnaud DUDOUIT, Marlène MARGUERIE, Lydie AUMONT et Martine ANDRÉ.

Temps périscolaires

Les TAP ont maintenant lieu le jeudi de 14h50 à 16h30. Les activités proposées aux enfants sont variées.

Pour la 1ère période, les élèves de primaire ont pu faire de la cuisine, mener des expériences autour de l'eau, participer à des jeux sportifs et des jeux de cour et jouer aux kaplas. En maternelle, les GS se sont rendus à la piscine et les autres ont réalisé des activités autour des animaux.

Le dernier jour des TAP avant les vacances, des échanges ont été organisés entre les différents groupes et les enfants ont présenté leur activité aux autres. Ensuite un goûter a été offert à toute l'école.

Pour la 2ème période, en primaire, les activités tourneront autour des jeux de société (dont un échange avec l'association de scrabble de Sarceaux), autour de la magie et de la cuisine. En maternelle, les ateliers prévus sont une initiation aux gestes de 1^{er} secours, des jeux de société, de la pâte à sel, un échange avec les primaires (jeux de société et cuisine). Les MS bénéficieront d'une intervenante en motricité.

Selon Alexandre COUTARD, le coordonnateur, les enfants sont satisfaits par ce qu'ils font en TAP. Ce créneau unique d'une heure quarante est positif par rapport aux créneaux de 30 minutes de l'an dernier.

Le comité de suivi se réunira le lundi 23 novembre à 10h00 et sera l'occasion de faire le bilan de la période écoulée.

Le midi, la mise en place des deux services de restauration a permis une meilleure qualité d'accueil.

2. Projets pour l'année

Saison culturelle

Cette année, les élèves de maternelle n'ont pu être inscrits, faute de place.

Les élèves du CP au CM2 se rendront deux fois au cours de l'année au Quai des Arts pour voir les spectacles suivants :

- Antoinette la poule savante : jeudi 17/12 à 10h00
- Niet Popov : lundi 21/03 à 14h30

Dans le cadre du festival Cinéfilou, ils ont également assisté à la projection d'un film au mois d'octobre. Bien que n'étant pas inscrits à la saison culturelle, les élèves de maternelle ont pu, eux aussi, voir un film.

Les films vus sont les suivants :

- PS-MS : Bon voyage, Dimitri !
- MS-GS : Minopolska
- CP-CE : Minuscule
- CM : Little Bird

Les cartes d'abonnés seront très bientôt distribuées et elles permettront de bénéficier d'une réduction pour les autres spectacles de la saison culturelle et au cinéma d'Argentan.

L'abonnement, d'un coût de 12 euros, est pris en charge par l'association des copains et copines de l'école.

Natation

Les élèves de la classe de CM1-CM2 se rendent au centre aquatique d'Argentan, chaque lundi après-midi, depuis le 7 septembre et leur cycle natation se terminera le 30 novembre. A partir du 11 décembre, les élèves de CP et CE prendront leur suite, jusqu'au 19 mars. Il est rappelé que cette activité fait partie des programmes de l'école primaire et qu'elle est donc obligatoire.

Médiathèque

Tous les élèves ont pu bénéficier par l'intermédiaire de leur classe d'un abonnement à la médiathèque d'Argentan. Pour 1 euro, ils peuvent emprunter 2 livres et un CD audio pour une durée de 4 semaines. Ils se sont rendus à la médiathèque une première fois avec leur classe pour recevoir leur carte et faire leur premier emprunt de documents. C'est maintenant aux parents d'assurer le changement régulier des livres. En fonction des projets de classe et des expositions présentées à la médiathèque, d'autres visites seront peut-être organisées. C'est d'ailleurs le cas au mois de novembre avec l'exposition de Gilbert Legrand que les élèves de maternelle, CP et CE iront visiter.

Projets pédagogiques

De premières pistes concernant des sorties scolaires de fin d'année ont été avancées par les enseignants :

- Mme DOZIAS étudie la possibilité d'emmener sa classe à Versailles pour enrichir le travail réalisé en histoire.

- Mme LERMIER aurait souhaité emmener ses élèves à Granville, par le train, notamment pour y visiter l'aquarium mais le coût du transport risque d'être trop élevé.

- Mme GERMAIN préférerait un déplacement plus court pour les petits.

- M. AUVRAY et M. THIEUW envisagent de se rendre avec leurs classes au château de Carrouges.

Des subventions peuvent être demandées auprès d'Argentan Intercom pour les projets pédagogiques ou sorties scolaires.

Dates à retenir

- Carnaval : l'an dernier, il a eu lieu le mercredi matin dans la semaine suivant les vacances d'hiver. Pour 2016, les enseignants proposent de le repousser au vendredi 1^{er} avril, juste avant les vacances de printemps. Le terme de « défilé de printemps » est proposé.
- Loto : suite au succès des deux dernières années, l'association des copains et copines a décidé de renouveler cette manifestation. Il aura lieu le samedi 5 mars.
- Fête de l'école : pour le moment, la date avancée est celle du samedi 25 juin. Elle reste à confirmer.

L'association des copains et copines de l'école a versé à la coopérative scolaire une subvention de 2068,50 euros afin de permettre l'inscription des élèves à la saison culturelle, l'adhésion à l'OCCE (coopérative scolaire), l'entrée au cinéma pour la maternelle, ainsi que des abonnements pour les classes.

L'équipe enseignante tient à remercier les parents qui se mobilisent au sein de l'association dans l'intérêt de l'école et des élèves.

3. Règlement intérieur

Le nouveau règlement a été rédigé en s'appuyant sur le règlement type départemental qui a été transmis aux écoles au cours de l'année scolaire précédente. A ce règlement, sont annexées la charte parents-enseignants, la charte de la laïcité, les règles de vie sur les temps scolaires et périscolaires.

Après en avoir pris connaissance, les membres du conseil d'école approuvent ce règlement à l'unanimité. Il sera publié sur le site de l'école et les parents devront signer un coupon attestant qu'ils en ont pris connaissance. Un exemplaire papier sera remis sur simple demande.

4. Travaux et investissements

Travaux réalisés

- installation de jeux de cour thermocollés.
- pose d'une émulsion sur les cailloux remplaçant le bac à sable.
- divers travaux et réparations.

Travaux prévus ou à prévoir

- clôture du côté rue.

Investissements

- Une commande de chaises a dû être effectuée pour la maternelle.
- Le photocopieur, déjà ancien, montre de nombreux signes d'usure et devra être remplacé dans les meilleurs délais.
- M. AUVRAY souhaiterait avoir 4 places supplémentaires dans sa classe, soit 2 grandes tables et 4 chaises.

5. Questions diverses

Certains parents souhaiteraient qu'une aide aux leçons soit organisée pendant le temps de garderie. Cette demande sera transmise à l'Intercom.